

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Bouzy de 1923 à 1942

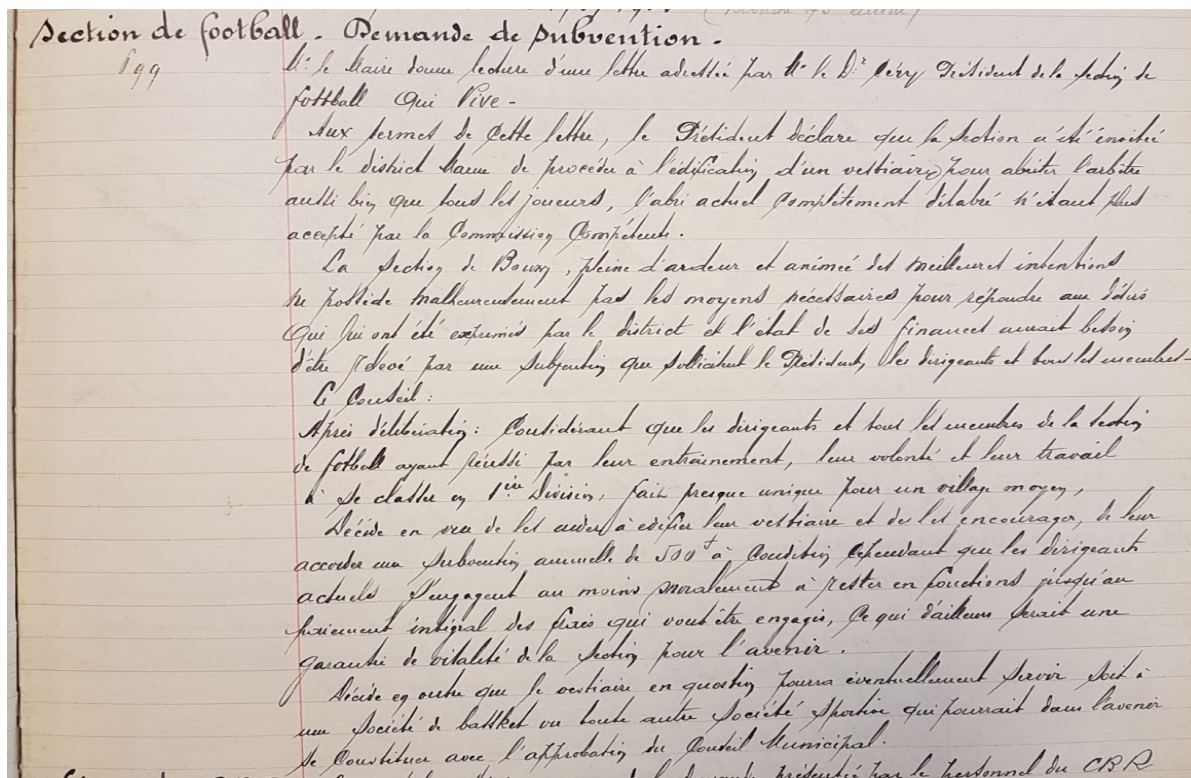
-O-

Archives Départementales de Châlons-en-Champagne – Edepot17686

-O-

fiche n°216

4 juin 1935 - Section de football Qui Vive – Demande de subvention pour édification d'un vestiaire



« Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre adressée par Monsieur le Docteur Céry, président de la section de football Qui Vive ;

Aux termes de cette lettre, le président déclare que la section a été invitée par le District Marne de procéder à l'édification d'un vestiaire pour abriter l'arbitre aussi bien que tous les joueurs, l'abri actuel complètement délabré n'étant plus accepté par la commission compétente.

La section de Bouzy, pleine d'ardeur et animée des meilleures intentions ne possède malheureusement pas les moyens nécessaires pour répondre aux désirs qui lui ont été exprimés par le District et l'Etat de ses finances aurait besoin d'être relevé par une subvention que sollicitent le président, les dirigeants et tous les membres.

Le conseil,

Après délibération, considérant que les dirigeants et tous les membres de la section de football ayant réussi par leur entraînement, leur volonté et leur travail à se classer en 1^{ère} division, fait presque unique pour un village moyen,

Décide en vu de les aider à édifier leur vestiaire et de les encourager, de leur accorder une subvention annuelle de 500 francs à condition cependant que les dirigeants actuels s'engagent au moins moralement à rester en fonctions jusqu'au paiement intégral des frais qui vont être engagés, ce qui d'ailleurs serait une garantie de vitalité de la section pour l'avenir.

Décide en outre que le vestiaire en question pourra éventuellement servir soit à une société de basket ou toute autre société sportive qui pourrait dans l'avenir se constituer avec l'approbation du conseil municipal »